

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche
organise en convention avec les centres de gestion de l'Eure et de la Seine-Maritime
un concours sur titres avec épreuve

D'AUXILIAIRE DE SOINS TERRITORIAL PRINCIPAL de 2^{ème} CLASSE SPECIALITE : « AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE »

NOMBRE DE POSTES OUVERTS : ☎ 15

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

☎ Ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

DATE DE L'ÉPREUVE : à partir du 09 Octobre 2023

LIEU DE L'ÉPREUVE : Saint-Lô

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les retraits de dossier devront s'effectuer du **14 Mars au 19 Avril 2023** :

- soit par préinscription sur le site (www.cdg50.fr). Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception par le Centre de Gestion de la Manche, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.
- soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format affranchie au tarif 100g en vigueur et libellée aux nom et adresse du demandeur, adressée au Centre de Gestion de la Manche, 139 rue Guillaume Fouace – CS 12309 – 50009 SAINT LO, le cachet de la poste faisant foi.
- soit au siège du Centre de Gestion de la Manche.

Aucune demande par mail, téléphone ou fax ne sera acceptée

Tout dossier d'inscription adressé au Centre de Gestion de la Manche qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié, sera considéré comme non conforme et rejeté.

Les dossiers d'inscription devront être retournés au Centre de Gestion de la Manche au plus tard le **27 Avril 2023** (le cachet de la poste faisant foi).

Tout courrier insuffisamment affranchi sera refusé.

Aucune modification dans le dossier ne pourra être enregistrée après la date de clôture des inscriptions.

Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par courrier, mail ou téléphone.

CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE
139 rue Guillaume Fouace
CS 12309
50009 SAINT LO CEDEX
www.cdg50.fr
Heures d'ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

POUR AFFICHAGE